

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Dudswell, tenue à la salle du conseil, située au 73, rue Main à Dudswell, le 5 novembre 2018 à 19h00, à laquelle étaient présents :

Sont présents :

- Mme Mariane Paré, maire
- M. Alain Dodier, conseiller
- Mme Véronick Beaumont, conseillère
- M. Michel Gagné, conseiller
- Mme Marjolaine Larocque, conseillère
- M. Réjean Cloutier, conseiller
- Mme Isabelle Bibeau, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Marie-Ève Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LE PRÉSIDENT

Les membres présents forment le quorum, madame Mariane Paré, maire, agit à titre de présidente et ouvre la séance à 19h00.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MODIFICATION S'IL Y A LIEU
Résolution no 2018-335**

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

D'ajouter les points suivants :

et que le point divers reste ouvert.

1. Ouverture de la séance du conseil par la présidente
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et modifications s'il y a lieu
3. Procès-verbal
 - 3.1 Renonciation à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018
 - 3.2 Adoption du procès-verbal
 - Séance ordinaire du 9 octobre 2018
4. Suivi des comités
5. Correspondance
 - 5.1 Correspondance générale
 - 5.2 Demande de don
 - 5.2.1 La Guignolée de Dudswell
 - 5.2.2 Opération Nez rouge 2018
 - 5.3 Cotisation et adhésions
 - 5.3.1 Renouvellement de l'entente avec le Réseau biblio
 - 5.3.2 Contribution aux activités de Place aux jeunes du HSF
 - 5.4 Demandes d'appui
 - 5.5 Représentations
 - 5.6 Invitations

5.6.1 Cérémonie Jour du souvenir

6. Administration
 - 6.1 Calendrier des assemblées 2019
 - 6.2 Fermeture du bureau municipal – été 2019
 - 6.3 Prolongement du contrat de travail – agente de bureau
 - 6.4 Dépôt des mises à jour des déclarations pécuniaires des conseillers
 - 6.5 Délégation de pouvoir pour la signature du contrat de location pour la tour des télécommunications
 - 6.6 Signature des contrats de locations de salles
 - 6.7 Renouvellement du contrat d'assurance collective (REPORTÉ)
7. Transports - Voirie
 - 7.1 Déneigement du sentier multifonctionnel
 - 7.2 Déneigement du chemin Jackson (REPORTÉ)
 - 7.3 Modification de la résolution 2018-319 Contrat pour le déneigement du stationnement et de la patinoire du parc Gordon-MacAulay et l'accès à la borne-fontaine de la rue Bishop (REPORTÉ)
 - 7.4 Embauche du directeur aux infrastructures, à l'urbanisme et à l'environnement
 - 7.5 Embauche du chef d'équipe pour la voirie
8. Sécurité publique
 - 8.1 Achat d'équipement incendie – mise à niveau des casernes
 - 8.2 Révision du Plan de mesures d'urgence
9. Urbanisme
 - 9.1 Demande d'exclusion de la zone verte pour le lot 4 197 964 – 198, route 112 Est (REPORTÉ)
10. Hygiène du milieu
11. Loisir et culture
 - 11.1 Heures d'ouverture des patinoires hivernales
12. Finances
 - 12.1 Présentation des comptes payés et à payer
 - 12.2 Dépôt du rapport financier comparé
13. Avis de motion
 - 13.1 Avis de motion – Modification du Règlement 09-154 décrétant les normes et exigences de constructions, réfection et entretien des rues et entrées charretières
14. Adoption de règlement
15. Divers
16. Période de questions
 - 16.1 Réponses aux questions des citoyens
 - 16.2 Questions des citoyens
17. Points du Maire et suivi des activités du mois

18. Clôture de la séance

19. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL

**3.1 Renonciation de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018
Résolution no 2018-336**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018;

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil renonce à la lecture dudit procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3.2 Adoption du procès-verbal
Séance ordinaire du 9 octobre 2018
Résolution no 2018-337**

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

ET RÉSOLU :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DES COMITÉS

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance générale

La directrice générale dépose un bordereau de la correspondance reçu depuis la séance ordinaire du 9 octobre 2018.

5.2 Demande de don

**5.2.1 La Guignolée de Dudswell
Résolution 2018-338**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité appuie la campagne de financement organisée dans le cadre de la Guignolée de Dudswell.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la Municipalité participe financièrement à la Guignolée de Dudswell 2018 en offrant un don de 500 \$ en certificats cadeaux du IGA d'East Angus afin qu'ils soient redistribués auprès des résidents dans le besoin ;

QUE la Municipalité procède à l'achat de trois poinsettias à la Maison Aube-lumière au coût de 35 \$ l'unité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.2.2 Opération Nez rouge 2018
Résolution 2018-339**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Opération Nez Rouge, satellite du Haut-Saint-François, s'adresse à la Municipalité afin d'obtenir une aide financière de 200 \$, relativement à l'organisation des activités de raccompagnement durant la période des fêtes 2018.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise le versement d'une subvention de 200 \$ à l'organisme Opération Nez Rouge, satellite du Haut-Saint-François pour le raccompagnement durant la période des fêtes 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Cotisations et adhésions

**5.3.1 Renouvellement de l'entente avec le Réseau biblio
Résolution 2018-340**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est membre du Réseau Biblio de l'Estrie ;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau Biblio a fixé le même taux que l'année 2018 soit 3.92 \$ par citoyen la cotisation annuelle des municipalités membres pour l'année 2019.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité poursuivre pour l'année 2019 sa cotisation au réseau Biblio de l'Estrie au tarif de 3.92 \$ par citoyen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.3.2 Contribution aux activités de Place aux jeunes du HSF
Résolution 2018-341**

La conseillère Mme Véronick Beaumont déclare son intérêt, mais ne participe pas à la discussion et ne vote pas sur la proposition.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fait partie des municipalités visitées dans le cadre des activités organisées par le programme Place aux jeunes du Carrefour Jeunesse Emploi du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE les activités favorisent l'établissement de nouveaux

arrivants.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ

QUE le conseil municipal participe financièrement aux activités organisées dans le cadre de Place aux jeunes pour la somme demandée de 345.60 \$ soit un montant de 20 \$ par 100 habitants.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

5.4 Demandes d'appui

5.5 Représentations

5.6 Invitations

**5.6.1 Cérémonie Jour du souvenir
Résolution 2018-342**

CONSIDÉRANT QUE le 11 novembre prochain dans le cadre du jour du Souvenir il y aura une cérémonie commémorative à East Angus.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la conseillère Mme Marjolaine Larocque soit présente afin d'y déposer une couronne de 14 pouces au coût de 45 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADMINISTRATION

**6.1 Calendrier des assemblées 2019
Résolution 2018-343**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec (ou 319 de la *Loi sur les cités et villes*) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019, qui se tiendront le :

Lundi 7 janvier 2019
Lundi 4 février 2019
Lundi 4 mars 2019
Lundi 1er avril 2019
Lundi 6 mai 2019
Lundi 3 juin 2019

Lundi 8 juillet 2019 (2^e lundi du mois)
Lundi 12 août 2019 (2^e lundi du mois)
Lundi 9 septembre 2019 (2^e lundi du mois)
Lundi 7 octobre 2019
Lundi 4 novembre 2019
Lundi 2 décembre 2019

Les séances ordinaires débutent à 19 h et se tiennent à la salle du conseil située au 73, rue Main, Dudswell soit la salle au sous-sol de l'église St-Clément de Bishopton;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la Loi qui régit la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.2 Fermeture du bureau municipal - été 2019
Résolution 2018-344**

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ (POUR : 6, CONTRE : 1)

QUE le bureau municipal soit fermé les journées suivantes durant la période estivale :

- Du 21 juillet 2019 au 3 août 2019 pour les vacances de la construction.

QU'un avis public des dates de fermeture soit affiché dans les lieux publics prévus à cet effet.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**6.3 Prolongement du contrat de travail – agente de bureau
Résolution 2018-345**

CONSIDÉRANT QU'il y a des besoins en personnel au niveau administratif pour soutenir les employés en poste pour une période approximative de 5 mois.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Mme Catherine Morin engagée pour combler temporairement le poste de secrétaire réceptionniste soit réaffectée à un nouveau poste d'agente de bureau pour une période de 5 mois soit du mois de novembre 2018 au mois de mars 2019 aux conditions actuelles de l'employée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Dépôt des mises à jour des déclarations pécuniaires des conseillers

La directrice générale dépose la mise à jour des déclarations pécuniaires de mesdames Véronick Beaumont, Marjolaine Larocque, Isabelle Bibeau, Mariane Paré et de messieurs Alain Dodier, Michel Gagné et Réjean Cloutier.

**6.5 Délégation de pouvoir pour la signature du contrat de location pour la tour des télécommunications
Résolution 2018-346**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite favoriser l'amélioration de la desserte du service Internet sur l'ensemble du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a été approchée par l'entreprise N4 Mobile qui désire faire l'installation d'équipements de télécommunication sur les tours déjà présentes sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est propriétaire de l'une de ses tours et que les deux autres appartiennent à la MRC du Haut-Saint-François.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal autorise Mme Mariane Paré, maire et Marie-Ève Gagnon, directrice générale, à signer l'entente de location pour la tour appartenant à la Municipalité aux mêmes conditions établies par la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.6 Signature des contrats de location de salle
Résolution 2018-347**

CONSIDÉRANT QUE la tâche reliée à la location des salles et à la préparation des contrats de locations de salle est assignée à Mme Rachel Lessard, secrétaire-trésorière adjointe.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Mme Rachel Lessard soit autorisée préparer et à signer les contrats de location de salle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. TRANSPORT - VOIRIE

**7.1 Déneigement du sentier multifonctionnel
Résolution 2018-348**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une offre de service de M. Raymond Audit pour le déneigement du sentier multifonctionnel d'une somme de 1 500 \$ plus les taxes applicables.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité accorde le contrat pour le déneigement du sentier multifonctionnel à M. Raymond Audit pour une période de deux ans soit pour l'hiver 2018-2019 et 2019-2020 au montant de 1 500 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Déneigement du chemin Jackson - REPORTÉ

7.3 Modification de la résolution 2018-319 relative au Déneigement du stationnement et de la patinoire située au parc Gordon-MacAulay ainsi que de l'accès à la borne-fontaine de la rue Bishop - REPORTÉ

**7.4 Embauche du directeur aux infrastructures, à l'urbanisme et à l'environnement
Résolution 2018-349**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale en collaboration avec le comité des ressources humaines a coordonné un processus d'appel de candidatures pour le poste

de directeur aux infrastructures, à l'urbanisme et à l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE le directeur que nous avons retenu s'est désisté à la dernière minute;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu la candidature de M. Mario Lazure;

CONSIDÉRANT QUE M. Mario Lazure nous a fait une proposition à titre de consultant au taux horaire de 38\$/heure;

CONSIDÉRANT QUE le comité de ressources humaines a recommandé à l'ensemble du conseil l'embauche de M. Mario Lazure.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal embauche M. Mario Lazure pour combler le poste de directeur aux infrastructures, à l'urbanisme et à l'environnement;

QUE M. Mario Lazure soit engagé temporairement à titre de consultant au taux horaire de 38 \$ de l'heure pour les heures travaillées et à 20 \$ de l'heure lors des déplacements pour une banque de 600 heures maximum soit 3 jours par semaine pendant environ 28 semaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.5 Embauche d'un chef d'équipe pour la voirie municipale
Résolution 2018-350**

CONSIDÉRANT QUE nous avons procédé à des entrevues pour l'embauche d'un chef d'équipe pour la voirie municipale;

CONSIDÉRANT QU'un appel de candidatures a été lancé suivi d'entrevues de sélection.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal procède à l'embauche de M. Martin Leroux à titre de chef d'équipe à la voirie municipale de Dudswell;

QUE son salaire soit fixé selon la Politique en place à la classe 8, échelon 3;

QUE ses conditions de travail soient établies selon la Politique de rémunération sur une base de 40 heures par semaine;

QUE son entrée en fonction soit fixée au lundi 19 novembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

**8.1 Achat d'équipement incendie – mise à niveau des casernes
Résolution 2018-351**

CONSIDÉRANT QUE suite à la formation de la Régie incendie des rivières, les municipalités participantes devaient se conformer aux exigences en matière d'équipement;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général de la régie incendie des rivières, M. Stéphane Laroche, a déposé la liste de nos équipements;

CONSIDÉRANT QUE nous devons faire l'acquisition de certains équipements afin de respecter notre engagement au sein de la régie;

CONSIDÉRANT QUE nous avons fait une demande de prix pour l'achat des équipements manquants et que le coût d'acquisition s'élève à 8 354 \$ plus les taxes applicables.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la directrice générale, Mme Marie-Ève Gagnon, autorise l'achat des équipements manquants pour la somme maximale de 8 354 \$ plus les taxes applicables;

QUE le montant soit prit à même le budget d'immobilisation dans le poste budgétaire 23 03020 006 prévu à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8.2 Sécurité civile -demande d'aide financière – volet 1
Résolution 2018-352**

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité mandate sa directrice générale à compléter l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 3 000 \$, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 5 000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000 \$ pour la mise à jour de son Plan de mesure d'urgence;

QUE la Municipalité autorise Mme Marie-Ève Gagnon, directrice générale, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. URBANISME

9.1 Demande d'exclusion de la zone verte pour le lot 4 197 964 – 198 route 112 Est - REPORTÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU

11. LOISIR ET CULTURE

11.1 Heures d'ouverture des patinoires hivernales

Résolution 2018-353**IL EST****PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE****ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE les patinoires soient ouvertes du lundi au vendredi de 15h30 à 17h00 et de 18h00 à 21h00 ainsi que du samedi au dimanche de 13h à 17h00 et de 18h00 à 21h00;

QUE les patinoires soient fermées les 24 et 25 décembre 2018 ainsi que les 31 décembre 2018 et 1^{er} janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**12. FINANCES****12.1 Présentation des comptes payés et à payer****Résolution no 2018-354****IL EST****PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE****ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

d'approuver la liste des comptes payés et à payer telle que présentée et d'autoriser le paiement à savoir :

2592	Petite Caisse	Renflouement	469.80
2593	Bureau En Gros	Fournitures de bureau	440.82
2594	Hydro-Québec	Lumières de rue	1,411.01
2595	Bell Canada	Parcs, c.c. et plage	416.26
2596	9146-8801 Québec inc.	Nivelage – voirie	4,216.71
2597	Cloutier Felix	Rémunération - Fête de la famille (Graymont)	36.00
2598	Construction D.L.P. Inc.	Bordure de béton – stationnement h.v.	32,215.15
2599	Vivaco groupe Coopératif	Pièces & accessoires - usine	36.75
2600	Dodier Charline	Rémunération - Fête de la famille (Graymont)	36.00
2601	ANNULÉ		
2602	ANNULÉ		
2603	Laboratoires Environnex	Analyses laboratoire	2,742.43
2604	Le Groupe Ade Estrie Inc.	Travaux – réseau	819.77
2605	Hydro-Québec	Électricité - caserne (Marbleton)	286.81
2606	Jammobile	Spectacles – Les journées de la Culture	1,690.00
2607	9110-2582 Québec inc.	Rémunération – voirie	5,356.13
2608	Ministre des Finances	Service de police (2e versement)	95,999.00
2609	M.R.C. Du HSF	Honoraire – cartographie	31.21
2610	Patio Drummond	Achat de bacs à fleurs	2,078.75
2611	Les Prod. Ciment Sherbrooke	B Les mats de Drapeaux	1,609.65
2612	Claudia Racine	Remboursement - Journées de la Culture	1,892.32
2613	Léger Robert	Démonter la table du conseil	200.00
2614	Poste Canada	Frais de postes (timbres)	500.00
2615	Sociojeux	Jeux géants - Journées de la Culture	917.36
2616	Tourbe P.R.	Ensemencement - H.V	2,212.06
2617	Tramexc	Rémunération – voirie	1,248.06
2618	Trans.Exc. Stéphane Nadeau	Travaux - patinoire (Bishopton)	165.28
2619	Bell Mobilite	Cellulaire - service incendie	48.25
2620	C.N.E.S.S.T.	Frais CNESST	69.57
2621	Fondation Louis-St-Laurent	Billets Oktoberfest et participation	160.00
2622	Moisson Haut-Saint-Francois	Subvention	500.00
2623	Polyvalente Louis St-Laurent	Participation - projet la Grande traversée	200.00
2624	Bell Gaz ltée	Propane -caserne	631.71
2625	9146-8801 Québec inc.	Travaux – voirie	43,015.43

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

2626	Bureautique N. Maltais inc.	Installation de bureau	842.77
2627	B.M.R. G. Doyon inc.	Entretien & pièces – Garage & voirie	390.14
2628	Céramique et Béton G.L.	Stationnement - H.V.	1,724.63
2629	Dugal Nadia	Remboursement - temps de glace	200.00
2630	Entreprise LTCA INC.	Location de toilette chimique	229.95
2631	Excavation Gagnon & Freres Inc	Travaux - voirie (nouvelle rue)	34,702.87
2632	IGA Couture East Angus	Buffets de réceptions	257.14
2633	Impressions Haut-St-Francois	Fourniture de bureau (estampe)	79.68
2634	Les Industries de Ciment LA	Couvercle – parc	549.58
2635	J.M. Laroche Inc.	Travaux – h.v. & c.c.	3,316.28
2636	J.N. Denis Inc.	Entretien & réparation - service incendie	31.46
2637	J.U. Houle Ltee	Stationnement h.v.	3,740.41
2638	Lafond Hugues	Récupération - carcasse chevreuil (Poulin)	114.97
2639	Municipalité Weedon	Entretien - caserne (tuyaux)	484.27
2640	Place 112	Essence – voirie	512.45
2641	Plomberie LABO	Travaux	2,101.95
2642	Quincaillerie N.S. Girard inc.	Pièces & accessoires - véhicule d'urgence	728.41
2643	RAPPEL	Diagnostic gouvernemental préliminaire	1,606.78
2644	Régie intermunicipale	Enfouissement – déchets	227.44
2645	Régie des Hameaux	Collecte d'ordure - novembre 2018	8,191.67
2646	S.O.S. Pompes Pieces Expert	Achat de pièces - réseau e-u	459.79
2647	Tech-Nic Réseau Conseil	Fourniture de bureau – câbles	22.64
2648	TRAMEXC	Honoraire – voirie	1,402.24
2649	ANNULÉ		

Le tout pour un montant total de 254,897.40 \$.

Un montant de 33,978.45 \$ a été versé en salaire pour la période du 1er au 31 octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.2 Dépôt du rapport financier comparé

La direction générale fait le dépôt du rapport financier comparé en date du 26 octobre 2018. Une copie a été acheminée à chacun des conseillers par courriel avant la séance ordinaire du 5 novembre 2018.

13. AVIS DE MOTION

13.1 Avis de motion – Modification du Règlement 09-154 décrétant les normes et exigences de constructions, réfection et entretien des rues et entrées charretières

Le conseiller Alain Dodier donne avis que lors d'une prochaine séance du conseil municipal un règlement sur les normes et exigences de constructions, réfection et entretien des rues et entrées charretières, sera adopté afin de permettre la modification du Règlement 09-154 décrétant les normes et exigences de constructions, réfection et entretien des rues et entrées charretières.

Le Règlement a été présenté à l'ensemble de l'assemblée.

14. ADOPTION DE RÈGLEMENT

15. DIVERS

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

16.1 Réponses aux questions des citoyens

16.2 Période de questions des citoyens

La présidente donne les directives relatives à la période de questions.

Conformément au Règlement 2015-208 - concernant la période de questions lors des séances du conseil municipal :

- La période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a pas de questions adressées aux membres du conseil.

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- s'identifier au préalable (nom - lieu de résidence);
- s'adresser au président de la séance;
- poser une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle, jusqu'à l'expiration de la période de questions.

Tout membre présent à cette rencontre publique doit :

- s'adresse en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire;
- s'abstenir de crier, de chahuter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance;
- obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

La présidente donne la parole aux citoyens présents dans la salle.

17. POINTS DU MAIRE ET SUIVI DES ACTIVITÉS DU MOIS

- Consultation publique du 8 novembre

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Mariane Paré, maire, déclare la séance ajournée au lundi 12 novembre à 19h30.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur Alain Dodier, conseiller, propose l'ajournement de la séance au lundi 12 novembre à 19h30. Il est 19h30.

Mariane Paré
Maire

Marie-Ève Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière